

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

HEBDO N° 1276 Du 23 Juillet 2026 - Dossier de presse 22/P99 - Dépôt légal 2000/0137

ISSN 1114-3444 - Tél.: (05 22) 83 83 96 / 25 92 11 - Fax : (05 22) 85 44 62 - Adresse : OUAHA ILOT D Commerces/Mag. N° 28 - Casa-Anfa

Prix : 5 DH Directrice de Publication : LAILA DAHRAOUI Rédacteur en Chef : EL MOKHTAR DAHRAOUI

AGRICULTURE SOLIDAIRE : UN PROGRAMME D'APPUI DE 216,3 M€ EN FAVEUR DES FEMMES ET DES JEUNES

Avec un financement de 216,3 millions d'euros et un déploiement prévu sur cinq ans, le Programme d'appui à l'agriculture solidaire inclusive des femmes et des jeunes (PAASIFEJ) entend donner une nouvelle impulsion à l'agriculture solidaire au Maroc. Présenté lundi à Rabat par l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), il s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale " Génération Green 2020-2030 ". Ainsi, le PAASIFEJ sera déployé entre 2025 et 2030 dans sept régions du Royaume : Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'Oriental, Fès-Meknès, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi, Drâa-Tafilalet et Souss-Massa.

Prenant la parole lors de la cérémonie de lancement, le directeur général de l'ADA, El Mahdi Arrifi, a souligné que le programme répond aux principaux défis auxquels l'agriculture marocaine est confrontée. Il a notamment cité le renforcement de la résilience face au changement climatique, l'amélioration durable des revenus des petits producteurs, la promotion de l'entrepreneuriat rural, la création d'emplois décents ainsi que l'inclusion économique des femmes et des jeunes. Selon lui, le PAASIFEJ dépasse la seule dimension financière de son enveloppe budgétaire. S'inscrivant dans la continuité du chantier de l'agriculture solidaire, désormais érigé en pilier de la stratégie " Génération Green ", il constitue, a-t-il affirmé, " un véritable levier de transformation ". Le responsable a également estimé que le programme " traduit une vision ambitieuse d'un développement agricole fondé sur la performance, l'équité territoriale, l'innovation et la durabilité ".

Une gestion fondée sur les résultats

Pour l'ADA, cette initiative marque une nouvelle étape dans l'évolution de l'agriculture solidaire au Maroc en introduisant une gestion centrée sur les résultats. Celle-ci repose sur des objectifs clairement définis, des indicateurs de performance précis et un dispositif de suivi destiné à mesurer de manière objective les progrès accomplis et les impacts générés. Arrifi a également insisté sur la dimension inclusive du programme. " Le programme renforce également l'intégration de l'approche genre afin de promouvoir une participation accrue des femmes aux chaînes de valeur agricoles, de favoriser leur autonomisation économique et de développer l'entrepreneuriat féminin en milieu rural. Il accorde, par ailleurs, une place centrale aux dimensions environnementales et sociales, à travers la mise en place d'un système de gestion et de suivi conforme aux meilleures pratiques, garantissant une meilleure prise en compte des enjeux liés à la préservation des ressources naturelles, à la résilience climatique et à l'inclusion sociale ", a-t-il déclaré. Le directeur général de l'ADA a, par ailleurs, appelé à une mobilisation des Directions régionales de l'agriculture, des services déconcentrés et de l'ensemble des partenaires territoriaux, dont l'implication sera, selon lui, essentielle pour assurer une mise en œuvre efficace du programme et atteindre les objectifs fixés.

La BAD mise sur l'emploi rural

Intervenant par visioconférence, Vincent Castel, Manager Agriculture and Agro Industry pour

l'Afrique du Nord, l'Afrique centrale et le Nigeria à la Banque africaine de développement, a qualifié cette opération de stratégique pour l'institution financière. Selon lui, elle permettra à la BAD de pour-



suivre son accompagnement du Maroc face à plusieurs défis majeurs, en particulier celui de la création d'emplois en milieu rural au bénéfice des femmes et des jeunes, afin de renforcer leur inclusion économique et d'élargir les opportunités dans les territoires ruraux. Pour Vincent Castel, le PAASIFEJ s'inscrit pleinement dans les priorités de la Banque en matière de transformation des systèmes agricoles, en soutenant une agriculture plus inclusive, plus résiliente et créatrice de valeur

Des investissements dans les infrastructures et la résilience climatique

Le programme prévoit notamment d'accompagner 700 femmes entrepreneures dans la formalisation et le développement de leurs activités. Il ambitionne également d'améliorer durablement la productivité agricole grâce à la création et à la modernisation d'infrastructures de production et de services agricoles destinées à mieux intégrer les petits exploitants aux chaînes de valeur. Cette composante comprend notamment l'aménagement et la réhabilitation de 160 kilomètres de séguis ainsi que la création de 150 points d'eau. Sur le volet environnemental, le PAASIFEJ prévoit la plantation de 50.000 hectares d'espèces arboricoles résilientes, avec l'objectif de contribuer à la restauration des écosystèmes vulnérables et à la préservation des ressources naturelles.

Un financement conditionné aux performances

L'une des principales innovations du programme réside dans l'adoption, pour la première fois dans ce type d'intervention, du mécanisme de Financement Basé sur les Résultats (FBR). Ce dispositif conditionne les décaissements à l'atteinte d'indicateurs de performance définis, mesurables et vérifiables, avec pour objectif de renforcer la culture du résultat, la redevabilité et l'efficacité de l'action publique. Capitalisant sur les enseignements des précédents programmes, le PAASIFEJ intègre également un renforcement de l'approche genre en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales, ainsi qu'un dispositif renforcé de gestion et de suivi des impacts sociaux et environnementaux. La gouvernance du programme reposera sur un Comité national de pilotage et une Unité de gestion du programme, chargés d'en assurer la bonne exécution et le suivi des objectifs. Le séminaire de lancement a réuni des représentants des administrations et des institutions aux niveaux central, régional et provincial, notamment du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts ainsi que du ministère de l'Économie et des Finances. Cette rencontre a servi de cadre de concertation autour des orientations stratégiques du PAASIFEJ, avec pour objectif d'harmoniser les approches, de coordonner les plans d'action et de renforcer la mobilisation des différents acteurs appelés à contribuer à la réussite de ce programme dédié au développement d'une agriculture solidaire, inclusive et durable. ■

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT
EN LIGNE



Économie



les annonces légales



Finance



Sport



Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma



HANY COMMUNICATION

- *Agence Conseil en Communication et Publicité
- * Etude et conseil * Stratégie de Communication.
- * Campagnes Médias * Conception et Réalisation

Tél.: 0522.83.83.96 / 0522.25.92.11
GSM : 0661.181.574 / 0673.466.458
E-Mail: hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma

INFORMATIONS

" CEDIAO " ELEVE LE GAZODUC ENTRE LE MAROC ET LE NIGERIA AU RANG DE " PROJET CONTINENTAL ".

Le gazoduc maroco-nigérien est en train de se concrétiser, après que les pays et les gouvernements des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont rejoint le projet qui transportera du gaz naturel d'Abuja à Rabat, puis l'exportera vers le marché européen.

Les dirigeants des pays de la CEDEAO ont signé dimanche, lors du sommet régulier de l'organisation régionale à Freetown, un accord visant à établir un gazoduc reliant le Nigeria au Maroc. Julius Maada Bio, le président de la Sierra Leone qui préside actuellement la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a déclaré dans un discours : " Nous avons signé l'accord relatif au gazoduc Afrique de l'Ouest-Maroc, alors ne soyez pas surpris lorsque le gaz arrivera chez vous. "Le communiqué conjoint publié par l'Office national marocain des hydrocarbures et des mines (ONHYM) et la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) explique que ce gazoduc " vise à relier les ressources gazières de l'Afrique de l'Ouest aux principaux centres de consommation régionaux, tout en favorisant l'intégration des marchés énergétiques africains et en créant un nouveau corridor de développement reliant l'Afrique de l'Ouest, les pays du Sahel, le Royaume du Maroc et l'Europe. "Le communiqué ajoute : " Cette étape importante franchie à Freetown précède les prochaines phases de lancement, qui comprendront notamment la création de la société de projet, basée à Casablanca, ainsi que de l'Autorité supérieure du pipeline, qui devrait être basée à Abuja, avant de mobiliser les investisseurs et de préparer la décision finale d'investissement. "Selon l'Agence France-Presse, une source au sein de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) a indiqué que les travaux devraient débuter en 2027. les premières livraisons de gaz étant prévues pour 2031.

" Gagnant-gagnant " Abdel Samad Malawi, expert en énergie, a déclaré que " l'importance du projet réside dans ses itinéraires terrestres et maritimes, et dans son coût d'investissement, qui se situe entre 25 et 27 milliards de dollars, avec la participation du groupe CEDEAO, en plus de la Mauritanie et du Maroc, de sorte que plus de 400 millions de personnes pourront en bénéficier. " Le Malawi a déclaré que, pour le Maroc, ce projet contribue à renforcer la sécurité énergétique nationale et à consolider la vision stratégique adoptée il y a plusieurs années, car il permettra un approvisionnement futur en gaz naturel à moindre coût pour l'exploitation des centrales électriques et le soutien au développement économique. Il accélère également la transition énergétique en remplaçant les combustibles plus

polluants par du gaz naturel plus propre, renforçant ainsi la position du Royaume comme plaque tournante énergétique régionale et porte d'entrée essentielle entre les continents africain et européen. L'expert en énergie a poursuivi : " La signature de ce projet par la CEDEAO revêt une importance stratégique, de développement, juridique et économique considérable, car elle marque une transition des pourparlers bilatéraux vers un cadre régional qui rassemble les pays concernés depuis le lancement de l'idée en 2016. Le projet constitue également une étape institutionnelle unifiée qui définit les droits et obligations relatifs au transit, aux taxes, à la protection



des investissements et au règlement des différends, conférant ainsi à sa mise en œuvre un pouvoir exécutif et créant un environnement sûr qui réduit les risques liés aux fluctuations des politiques nationales dans les pays de la région. "Le même porte-parole a souligné que le projet " renforce l'intégration économique des pays d'Afrique de l'Ouest et constitue l'un des plus importants projets d'intégration régionale. Il met également en œuvre la vision stratégique royale fondée sur le principe du "gagnant-gagnant" ". Tube continental Fouad El Kouhen, président de l'Association marocaine des énergies renouvelables (AMISOLE) et vice-président de la Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC), a déclaré que " l'adhésion des pays de la Communauté éco-

nomique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au projet de gazoduc Nigéria-Maroc revêt une grande importance géopolitique car elle confère au projet un poids politique plus important et renforce la coopération entre les pays du continent dans le domaine de l'énergie et des infrastructures. " Dans une déclaration Al-Kouhen a souligné que, grâce au soutien des pays de la région, le projet est devenu une initiative régionale et non plus un simple accord bilatéral entre le Maroc et le Nigeria. Le professionnel susmentionné a ajouté que l'importance de ce projet est évidente pour les pays concernés dans le renforcement de l'intégration économique africaine, grâce

à la participation des pays de la CEDEAO, ce qui donne au projet une dimension collective, car il relie les économies de l'Afrique de l'Ouest entre elles au lieu d'être simplement une ligne de transport entre producteurs et consommateurs. Le porte-parole a souligné que l'accord renforce la sécurité énergétique en Afrique de l'Ouest, permettant au gazoduc de transporter du gaz nigérien vers les pays ouest-africains souffrant de pénuries d'approvisionnement énergétique, ce qui pourrait contribuer au développement du réseau électrique, quasi inexistant dans certains de ces pays.Al-Kohn a poursuivi : " L'adhésion à la CEDEAO vise à faire du gaz un moteur de développement, car les pays traversés par le gazoduc pourront bénéficier d'infrastructures, d'investissements, de création d'emplois, en plus du développement des secteurs industriels dépendants du gaz. "Il a souligné l'ouverture d'une nouvelle voie d'exportation du gaz nigérien vers l'Europe, où ce projet offre au Nigeria une route supplémentaire pour ses exportations de gaz, et où il pourrait constituer pour le Maroc un pont vers le marché européen via ses réseaux gaziers associés. Ce projet contribuera à réduire la dépendance énergétique vis-à-vis des sources extérieures. S'il est mené à terme, il pourrait aider certains pays de la région, notamment le Maroc, à diversifier leurs sources d'énergie et à améliorer la stabilité de leurs approvisionnements. De plus, la participation des pays de la CEDEAO transformera le gazoduc Nigéria-Maroc, initialement bilatéral, en un projet continental, desservant le marché énergétique ouest-africain et le reliant à l'Europe. Il s'agit néanmoins d'un chantier colossal qui devra relever des défis en matière de financement, de mise en œuvre et de sécurité. ■

Pour Vos Annonces Contactez :

Tél.: 05 22 83 83 96

05 22 25 92 11

FAX : 05 22 85 44 62

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

Directrice de Publication

LAILA DAHRAOUI

Rédacteur en Chef

EL MOKHTAR DAHRAOUI

Directeur Général

EL MOKHTAR DAHRAOUI

E-mail :

hanycommunication@menara.ma

hanycommunication@gmail.com

Conception et mise en page

HANY COMMUNICATION

Mme.NADIA HAMZAOUI

Mr. Abderrazak KAMAL IDRISSE

Mr. Amine CHOUIBA

Secrétariat

NADIA HAMZAOUI

Imprimerie ECOPRINT

Distribution HANY COMMUNICATION

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

MISSIONS - CONSEILS

8, ANGLE BD. ALI YATA ET RUE KHALID IBN AL WALID 8.5 KM, ROUTE DE RABAT-CASABLANCA

VOGESEF

CESSIONS DE PARTS

I- L'AGE du 05/05/2026, les associés de la société VOGESF ont décidé:

1/ de ratifier les cessions de parts à travers lesquelles la société ARA INVEST a cédé 800 parts à M. Mounji Salim SEFRIOUI. 2/ de constater la modification des articles 6 et 7 des statuts.

II- Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 22/06/2026 sous numéro 1030040.

PIM PAM PADEL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL DE 600.000,00 DH SIEGE SOCIAL : CASABLANCA - 10 RUE LIBERTE 3EME ETAGE APPT 5 RC : 595529 ICE : 003357151000028 DIVERSES DECISIONS EXTRAORDINAIRES ET ADOPTION DE NOUVEAUX STATUTS

I.En vertu d'une décision extraordinaire de l'associé unique en date du 23 juin 2026, il a été décidé ce qui suit : -Augmentation de capital de 100.000,00 à

600.000,00 dirhams, par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles; -Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital ; -Modification corrélative des statuts ;

II. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15 juillet 2026 sous le numéro 1033913. POUR EXTRAIT ET MENTION

DICKSSON BUSINESS & LAW FIRM 23, RUE JEAN JAURES, QUARTIER GAUTHIER, 20060 CASABLANCA, MAROC

TELEPHONE : +(212) 808 526 065 AVIS DE CHANGEMENTS STATUTAIRE EMBALLAGE SERVICE SARL

Suivant acte sous seing privé en date du 16/06/2026 à Casablanca, L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la même date, la société à responsabilité limitée EMBALLAGE SERVICE sarl Inscrite au Registre de commerce de Casablanca sous le numéro 31159 a adoptée à l'unanimité des associés les résolutions suivantes : 1.Approbation de la cession de 3.763 parts sociales par Mme BERRADA Majda à Mr OMAR Hussein Farouk Aly. 2.Approbation de la modification corrélative de l'article 6 des Statuts de la société. 3.Formalités et pouvoirs.

Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 14/07/2026 sous référence N° 1033581. Déclaration de Modification déposée au Registre de commerce de Casablanca en date du 14/07/2026 sous référence N° 30440.

HIMAYA PROTECTION - S.A.R.L AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL :IMM 7 RUE MOULAY RACHID APPT N10 4EME ETAGE HASSAN RABAT IF :73153146 - RC : 201053

Aux termes d'un acte sous seing privé du JUILLET 2026 à RABAT, il a été institué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

-Constitution -1 Raison social ou dénomination : HIMAYA PROTECTION - S.A.R.L AU - 2 Forme juridique :SARL AU -3Objet social : EXTINGCTEURS D'INCENDIES. -4 Siège social :::IMM 7 RUE MOULAY RACHID APPT N10 4EME ETAGE HASSAN RABAT -5 Durée de la société : 99 ANS -6 Apports - capital social - parts sociales: 100 000 divisé en 1000 parts de 100,00 dirhams -7 Gérance : -MME ASMAA OUMAS est nommé Gérants pour une durée indéterminée. -8 Année sociale : DE DEBUT Janvier A FIN Décembre

AURORA ACADEMY SARLAU CAPITAL DE 100.000 DHS SIEGE SOCIAL : LOT RIAD SOFIA, TRANCHE 2, N109, LISSASFA, CASABLANCA RC : 729137 AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 03/06/2026 de la société AURORA ACADEMY SARL, il a été décidé ce qui suit : -Changement de la dénomination sociale pour AURORA ACADEMY PRIVEE Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca en date du 07/07/2026 sous le N°28868. La société est immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le N°729137.

" RIDERS'S TEAM MOROCCO " SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1.000.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 110, BOULEVARD GHANDI HAY RAHA - CASABLANCA RC : 441721 MODIFICATIONS STATUTAIRES MIXTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 01 Juin 2026, l'assemblée générale de la société

" RIDERS'S TEAM MOROCCO SARL " a décidé ce qui suit :

1.Augmentation du capital social d'un montant de 9.000.000,00 MAD, par conversion de comptes courants d'associés. Le capital social est ainsi porté de 1.000.000,00 MAD à 10.000.000,00 MAD par création de nouvelles parts sociales attribuées aux associés proportionnellement à leurs droits. 2.Réduction du capital social d'un montant de 7.000.000,00 MAD pour absorption des pertes. Le capital est ainsi ramené de 10.000.000,00 MAD à 3.000.000,00 MAD. Cette réduction de capital ne donne lieu à aucun remboursement aux associés. 3.Modification de la dénomination de la société " RIDERS'S TEAM MOROCCO " SARL à " RIDERS TEAM MOROCCO " SARL. 4.Extension de l'objet social à l'organisation d'événements, de manifestations promotionnelles, de rassemblements et d'activités liées à la moto et aux sports mécaniques, ainsi que la participation à des salons, foires et expositions au Maroc et à l'étranger. 5.Mise à jour des statuts ; 6.Pouvoirs en vue des formalités ; Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13 juillet 2026 sous le n° 30005. POUR AVIS, LA GÉRANCE

FIDUSMAN

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE FLEX TAXI SARLAU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIE UNIQUE

Constitution d'une SARL AU Aux termes d'un ASSP enregistré à Berrechid Le 09/02/2026. Il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristique suivantes :

Dénomination : FLEX TAXI SARLAU Objet : TAXI AUTOMOBILES OU AUTRES VOITURES POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES A VOLONTE (ENTREPRENEUR DE) . Siege social : BD MOHAMED V DIOR ESSAFI N 47 ETG 03 BERRECHID.

Capital : 100.000, 00 dhs. Apports : Mr. BEN SOLTANA OMAR 1000 PARTS SOCIALE (Mille parts sociale). TOTAL 1000 PARTS SOCIALE Mille parts sociales. gérance : Mr. BEN SOLTANA OMAR pour une durée illimitée. le dépôt légal : il a été effectué au Secrétariat du Greffier de Tribunal de 1ere Instance de Berrechid. POUR EXTRAIT ET MENTION

INFORMATIONS

LE MAROC ET LE PORTUGAL SE TOURNENT VERS BRUXELLES POUR SOUTENIR L'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE ENTRE LES DEUX PAYS.

En marge d'une rencontre lundi à Lisbonne entre Maria da Graça Carvalho, ministre portugaise de l'Environnement et de l'Énergie, et son homologue marocaine, Leila Benali, Rabat et Lisbonne ont annoncé avoir soumis une demande à la Commission européenne afin d'obtenir le soutien de Bruxelles pour le financement du projet d'interconnexion électrique entre le Maroc et le Portugal, et avoir également lancé des " manifestations d'intérêt " auprès des entreprises et du secteur privé pour le développement de ce projet, selon des sources médiatiques de ce pays ibérique.

À la suite de cette réunion, Maria da Graça Carvalho, ministre de l'Environnement et de l'Énergie du gouvernement de Luis Montenegro, a affirmé que " le projet d'interconnexion électrique entre le Maroc et le Portugal est important pour les continents européen et africain ; par conséquent, l'objectif est que l'Union européenne classe ce projet comme un projet d'intérêt européen commun (PIEC). " Carvalho a ajouté que " les deux pays solliciteront une rencontre avec Teresa Ribera, vice-présidente de la Commission européenne chargée d'une transition propre, équitable et compétitive, afin de présenter cette proposition et d'évaluer les opportunités offertes par le côté européen. " Dans le même temps, le ministre portugais de l'Environnement et de l'Énergie a souligné, en réponse à une question

sur le coût de l'interconnexion, que " les dernières estimations, datant de 2018, qui estimaient que l'interconnexion nécessiterait des investissements de 800 millions d'euros, sont devenues obsolètes et ne sont plus pertinentes, tant en raison de l'évolution naturelle des coûts que compte tenu des différentes options technologiques disponibles et du tracé que suivra la ligne d'interconnexion. " Le même responsable gouvernemental a expliqué que " le gouvernement portugais ne souhaite pas faire peser une charge excessive sur les consommateurs et les contribuables. C'est pourquoi, outre les fonds européens, les pays envisagent également d'ouvrir un appel à manifestation d'intérêt afin que les entreprises privées, notamment celles du secteur de l'énergie et de la distribution, puissent soumettre leurs propositions et participer au projet, c'est-à-dire en vue d'intégrer la contribution du secteur privé à une éventuelle aide européenne. " Le porte-parole susmentionné a indiqué la possibilité de tenir une réunion à Bruxelles sur ce sujet, ainsi que l'organisation probable d'un sommet entre le Portugal et le Maroc au début de l'année prochaine, soulignant que " les deux pays ont également discuté des difficultés communes liées au degré d'acceptation des projets par les communautés locales ". Dans un contexte similaire, le ministre portugais de l'Environnement et de l'Énergie a déclaré que " le gouvernement a reçu des communications de socié-

tés énergétiques privées et d'alliances, y compris de gestionnaires de réseau ", notant que " l'exposition de l'Espagne aux coupures de cou-



rant oblige le Portugal à fonctionner de manière indépendante en utilisant des centrales électriques autonomes ; par conséquent, si nous avions une connexion avec le Maroc, cela aurait constitué une bulle énergétique supplémentaire, et les opérations de rétablissement du courant auraient été plus rapides. " Les origines du projet d'interconnexion électrique entre le Maroc et le Portugal remontent à 2016, lorsque les deux pays ont franchi une première étape en lançant un appel d'offres international pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière intégrée en vue de la pose d'un câble sous-marin à travers le détroit de Gibraltar. Cette initiative a bénéficié du soutien politique du gouvernement d'António Costa, alors au pouvoir, et a abouti à une déclaration de principes commune jetant les bases d'un partenariat bilatéral dans le secteur de l'énergie. Début juillet, en marge de la réunion ministérielle sur le Programme d'interconnexion énergétique du Sud-Ouest européen, organisée par la capitale française, Paris, Maria da Graça Carvalho a confirmé que Lisbonne se préparait à recevoir des responsables marocains pour discuter de l'avenir de l'interconnexion électrique entre les deux pays, dans un contexte de demandes portugaises et espagnoles visant à renforcer le budget européen alloué à l'énergie afin d'améliorer le système énergétique de la péninsule Ibérique. ■

LES PRÉVISIONS ANNONCENT UN RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MAROCAINE.

Le Haut-Commissariat au Plan prévoit que l'économie marocaine continuera d'afficher une forte performance en 2026, soutenue par une reprise exceptionnelle du secteur agricole, avant de connaître un ralentissement en 2027, la production agricole revenant à ses niveaux moyens, selon les perspectives économiques budgétaires pour 2027.

Le Haut-Commissariat à la Planification a indiqué que le produit intérieur brut augmentera de 4,8 % en 2026, avant que le taux de croissance ne diminue à 3 % en 2027, dans un scénario qui dépend de la réalisation d'une production céréalière moyenne au cours de la prochaine campagne agricole. Les secteurs non agricoles continuant de contribuer au soutien de l'activité économique. Le rapport explique que la campagne agricole 2025-2026 a bénéficié de précipitations abondantes et bien réparties, ce qui a permis de combler le déficit enregistré en début de saison, de reconstituer les réserves d'eau et d'améliorer le couvert végétal. Les surfaces cultivées en céréales ont atteint environ 3,9 millions d'hectares, tandis que la production céréalière devrait s'établir à environ 90 millions de quintaux, soit une augmentation de près de 50,6 % par rapport à la moyenne des dix dernières années. Le Haut-Commissariat à la planification a prédit que la valeur ajoutée du secteur agricole augmenterait de 19,1 % en 2026, grâce à l'amélioration de la production céréalière et fruitière et à la reprise des activités d'élevage grâce au programme de restructuration des troupeaux, avant de diminuer de 6,8 % en 2027 en raison de ce qu'il a décrit comme " l'effet de base " et de l'adoption d'une hypothèse de production agricole moyenne. Malgré l'amélioration attendue des activités de pêche maritime après leur déclin en 2025, le document indique qu'elles resteront affectées par la baisse de la production de la pêche côtière. En conséquence, le secteur primaire devrait enregistrer une croissance de 18,1 % en 2026, contribuant à hauteur d'environ 1,9 point de pourcentage à la croissance économique nationale, avant de reculer de 6,3 % en 2027, ce qui se traduira par une contribution négative de 0,8 point de pourcentage. En revanche, cette même institution prévoyait un léger ralentissement des activités non agricoles en 2026, avec un taux de croissance de leur valeur ajoutée se stabilisant à 3 %, contre 3,9 % en 2025, avant une reprise plus marquée en 2027, avec une croissance approchant les 4 %, grâce à l'amélioration des activités industrielles et à la vigueur du secteur tertiaire, ainsi qu'au renforcement de la demande intérieure et à la poursuite de la réalisation de grands projets d'investissement. Dans le secteur industriel, le rapport prévoit une croissance moyenne de 2,4 % pour l'industrie agroalimentaire en 2026 et 2027, grâce à une saison agricole favorable. Le secteur des équipements de transport devrait également renouer avec la croissance après un ralentissement en 2025, enregistrant une progression d'environ 5,9 % en 2026 et 5,7 % en 2027, soutenue par une demande accrue d'automobiles, une réglementation européenne plus souple, de bonnes performances dans le secteur aéronautique et les progrès réalisés dans le domaine des batteries électriques. En revanche, les industries du textile et de l'habillement continueront de faire face à des défis structurels, avec un recul prévu de 1,1 % en 2026, avant de se redresser et d'enregistrer une légère croissance de 1,3 % en 2027, soutenue par les efforts de modernisation et l'ouverture à de nouveaux marchés d'exportation. L'industrie chimique sera affectée en 2026 par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et la volatilité des prix des matières premières, ainsi que par les répercussions des tensions géopolitiques au Moyen-Orient sur l'approvisionnement en soufre, en urée et en ammoniac. Cependant, le rapport suggère que la réorientation du groupe OCP vers la production de superphosphate triple, conjuguée à la suspension temporaire des droits compensateurs américains sur les engrais marocains à compter de juillet 2026, contribuera à atténuer ces pressions. Le secteur devrait se redresser en 2027 grâce à une amélioration de la demande mondiale d'engrais et de dérivés

phosphatés. Le Haut-Commissariat a également prédit que l'activité du secteur de l'extraction minière diminuerait en 2026 en raison d'une baisse de la demande de phosphate brut due aux répercussions du conflit au



Moyen-Orient, avant de se redresser en 2027 grâce à une amélioration de la demande des industries manufacturières. Dans le secteur de la construction, la croissance devrait ralentir à 3,1 % en 2026, contre 6,7 % en 2025, en raison de la hausse des coûts de l'énergie et de la logistique et du recul de la demande. Cependant, le rapport prévoit que le secteur bénéficiera du maintien du programme de soutien direct au logement et des projets d'infrastructure en cours, la croissance devant atteindre 3,5 % en 2027 grâce à l'accélération des projets liés à la préparation de la Coupe du monde de 2030 et à l'expansion des réseaux de transport. Globalement, les activités du secteur secondaire enregistreront une croissance limitée de 1,1 % en 2026, avant d'atteindre 3,7 % en 2027 ; tandis que le secteur tertiaire poursuivra sa performance positive avec une croissance de 3,9 % en 2026 et de 4,2 % en 2027, contribuant à hauteur d'environ deux points de pourcentage à la croissance économique. Le rapport indique que les activités commerciales bénéficieront d'une demande intérieure améliorée et d'une bonne saison agricole, tandis que les services d'hébergement et de restauration continueront d'enregistrer des résultats positifs, soutenus par la hausse du nombre de touristes et des recettes touristiques, ainsi que par les préparatifs en cours pour la Coupe du monde 2030, qui devraient contribuer à accroître les capacités, à améliorer la qualité des services et à renforcer l'attractivité touristique du Maroc. Les activités de transport devraient également croître de 3,8 % en 2026 et de 4,4 % en 2027, grâce à l'expansion des infrastructures aéroportuaires et portuaires, à l'amélioration des services logistiques et à l'augmentation du trafic ferroviaire et aérien. Le Haut-Commissariat a conclu que le PIB nominal augmentera de 6,8 % en 2026 avant de diminuer à 4,5 % en 2027, tandis que l'inflation devrait rester à des niveaux modérés, se stabilisant à 1,9 % en 2026 et à 1,5 % en 2027, selon l'indice du PIB implicite. ■

CHANGE

	ACHAT	VENTE
USA	8,89950	10,3427
CAD	6,31850	7,34310
GBP	11,9130	13,8450
DKK (100)	143,19	142,91
NOK (100)	97,244	96,709
SEK (100)	96,934	96,698
CHF	10,9610	12,7390
JPY(100)	5,45550	6,34010
EURO	10,1561	11,8031
10 DINAR ALGERIENS	0,7038	0,7025
DINAR TUNISIEN	3,1757	3,1686
DINAR LIBYEN	1,9055	1,9036
MRO(100)	23,685	23,642
DINAR KOWETTIEEN	28,6940	33,3480
SAR	2,37120	2,75580
AED	2,42290	2,81590

Source BANK AL-MAGHRIB

WIN EVOLUTION



- *Business Center
- *Domiciliation des entreprises
- *Création des Entreprises
- *Conseil juridique et fiscal
- *Agent d'affaires
- *Gestion & Organisation
- *Propriété Intellectuelle

**75, Boulevard Anfa Angle Rue Clos de Provence
8ème Etage, Appt B103 - 20000 - Casablanca
Tel : 05 20.59.40.80
www.win-evolution.com**

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

TREHO CAPITAL HOLDING SARL CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE I-Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 24 Juin 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale: TREHO CAPITAL HOLDING Forme : Société à responsabilité limitée Objet social :Activités des sociétés holding Durée : 99 années Siège social : 59 Boulevard Zerkouni, résidence les fleurs 11ème étage n°32-CASABLANCA. Capital social : 20.000 DH divisé en 200 parts sociales de 100 DH de nominal chacune intégralement libérées en numéraire Associés: Madame Rita BENNANI SMIRES, demeurant à Dubai City walk Immeuble 9 Emirats Arabes Unis. Madame, Sofia BENNANI SMIRES, à Singapour-68 Steven's Road, 05-03, 257856. Gérants : Monsieur Bruno BASUYAUX, est nommé gérant, de la société pour une durée illimitée. Exercice social : du 1er Janvier au 31 Décembre. Bénéfices : 5% sont affectés à la réserve légale. -Le solde est mis à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire qui détermine les dividendes aux associés et éventuellement toute affectation aux réserves. II-Le dépôt légal a eu lieu au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15 Juillet 2026 sous numéro 1033683. III-La société a été immatriculée au registre du commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 15 Juillet 2026 sous n°30838 du registre chronologique, et sous le n° d'immatriculation 739.657 du registre analytique. POUR EXTRAIT ET MENTION LE GÉRANT SALBOI M'AIDE SARL.AU RC: 712561 AVIS DE MODIFICATION Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, 23/06/2026 Elle a été établi les modifications des statuts de la société "SALBOI M'AIDE" Comme suit : 3) Eléments ajoutés ou supprimés - Cession des 1000 parts sociales faites au profit de Mr. MOUSSA EDDAHBI. - Démission de gérante unique Mme. NADIA LAGHLAM et Nomination Mr. MOUSSA EDDAHBI comme gérant unique de la société avec la signature unique. - Modification corrélatrice des articles 06, 07, 13 et 16 des statuts ; - Questions divers ; Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 16/07/2026 sous le n°1034086. NOVO NORDISK PHARMA S.A.S SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2.597.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : ANGLE RUE CORIANDRES ET RUE TILLEULS, CASABLANCA RC : 151355 - IF : 1103919 - ICE : 000159387000053 Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 04/05/2026, il a été décidé : 1.Constatacion de la démission de Mme OLLA SALEH MOHAMMED ALREFAI de ses fonctions de Directeur Général ; 2.Nomination de Mme MALIKA DERGHAL en qualité de nouveau Directeur Général ;	3.Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités. Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce ce CASABLANCA le 15/07/2026 sous le n°1033741. FORSANDS INVEST SARL.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 500 000 DH SIEGE SOCIAL : 134, RUE ATTABARI LOT CHANTIMAR, IMMEUBLE ATTABARI BUSINESS CENTER ETAGE IN° 2 MAARIF EXTENSION - CASABLANCA R.C : 531811 - I.F : 51742285 DEMISSION ET NOMINATION DU GERANT I - Aux termes du Procès-verbal de la décision de l'Associe Unique, tenue le 25 juin 2026, l'Associé de la société FORSANDS INVEST SARL., à décider : -Démission de : Mr Karim TOUMI de la gérance. -Nomination de : Mr Hamza IDAABBOU, de nationalité Marocaine, né le 29-07-2000 à Casablanca, El Baraka GH 2 imm. 23 appart 18 étage 3 Hay Hassani, titulaire de la C.I.N n° BK698228. II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 13 juillet 2026, sous le n° 1033195. PATRIMO PLUS - SPI SOCIETE DE PLACEMENT IMMOBILIER A CAPITAL VARIABLE (SPI) AGREEE PAR L'AMMC EN DATE DU 27/03/2026 SOUS LE NUMÉRO : AG/SP1/003/2026 SIEGE SOCIAL : CASABLANCA- ANGLE ROUTE D'EL JADIDA ET RUE ABOU DABI AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE PLACEMENT IMMOBILIER I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société de Placement Immobilier à capital variable (SPI) dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME JURIDIQUE: Société de Placement Immobilier à capital variable (SPI). DENOMINATION: PATRIMO PLUS (SPI). SIEGE SOCIAL : Casablanca- Angle route d'El Jadida et rue Abou Dabi. OBJET: Placement Immobilier. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce. ETABLISSEMENT DEPOSITAIRE: BANQUE CENTRALE POPULAIRE, société anonyme représentée par M. Abdeslam BENNANI, agissant en sa qualité de Directeur Général de BCP et M. Rachid MOUSSADI, agissant en sa qualité de Président de Directoire de BCP Securities Services. SOCIETE DE GESTION : La société " MOROCCO REAL ESTATE MANAGEMENT" société anonyme représentée par M. Hamza HASSOUNA en sa qualité de Directeur Général. EVALUATEURS IMMOBILIERS: La société DEXA, société à responsabilité limitée représentée par Monsieur Mohamed ALAMI et la société " EDGESTONE VALUATION " société à responsabilité limitée représentée par M. Faïçal TAZI. CAPITAL SOCIAL INITIAL: 3.000.000,00 DH divisés en 30.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 100 dirhams. EXERCICE SOCIAL: Du 1^{er} janvier au 31 décembre. ADMINISTRATEURS: La société "VALORIS GROUP" représentée par Monsieur Youssef JAIDI, la société "CAPITAL TRUST" représentée par Mme. Lamia BOUTALEB, la société	"MOROCCO REAL ESTATE MANAGEMENT" représentée par M. Hamza HASSOUNA et Mme. Dayae OUDGHIRI KAOUACH. PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL : La société " MOROCCO REAL ESTATE MANAGEMENT " représentée par M. Hamza HASSOUNA. COMMISSAIRES AUX COMPTES : Le cabinet N. AMAR AUDIT & CONSULTING " N2AC " représenté par M. Nawfal AMAR et le cabinet AJJI SAMIR ET ASSOCIES représenté par M. Samir AJJI. II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14 juillet 2026 sous le numéro 1033820. III - La société a été immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 739849 suite au dépôt de la déclaration d'immatriculation au registre du commerce le 16 juillet 2026 sous le numéro 30936 au registre chronologique. ITHDF AVIS DE MODIFICATION Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2026, l'associé de la société ITHDF SARL au capital de 10.000,00 DH, ont décidé : 1-Démission de Monsieur MOHAMMED TROMBATI en tant que gérant ; 2-Nomination de Madame HALIFI BEN ZAKOUR Rayane nouvelle gérante de la société ; 3-Modification de la signature sociale ; 4-Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi. Le dépôt légal a été effectué au Greffier du tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 16/07/2026 sous le numéro 1033955 RC N°699577. ACCIONA WATER CASABLANCA PROJECT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 90.000 DHS SIEGE SOCIAL : 49, RUE AHMED BARAKAT RDC N°3, MAARIF, CASABLANCA - MAROC RC : 622613 ; IF : 65918426 ; TP : 35706257 ; ICE : 003465770000013 Aux termes du procès-verbal des décisions ordinaires de l'Associé Unique en date du 06/07/2026, il a été décidé ce qui suit : 1.Décision de continuité d'exploitation de la société 2.Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités légales. Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15/07/2026 sous le n°1033742. UNIVERS ACIER DISTRIBUTION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL: 201, RUE MUSTAPHA EL MÂANI, 1ER ETAGE, BUREAU N°06, QUARTIER MERS SULTAN, CASABLANCA. AVIS DE CONSTITUTION Suivant acte sous seing privé le 07 Juillet 2026, il est établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé Unique, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination: "UNIVERS ACIER DISTRIBUTION" Société à Responsabilité Limitée à associé unique.	Objet principal : La société a pour objet d'effectuer directement ou indirectement tant au Maroc qu'à l'étranger : -La distribution de produits métallurgiques; -Le négoce, l'achat, la vente, la distribution, la commercialisation, l'importation et l'exportation de tous métaux, produits sidérurgiques, matériaux métalliques, profilés, tubes, tôles, poutrelles, treillis, grillages, quincaillerie industrielle et accessoires ; -La distribution de matériaux destinés aux secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie, de l'énergie et des infrastructures ; -Le commerce et la distribution de matériel industriel . APPORTS - CAPITAL - PARTS SOCIALES : Le capital social est fixé à la somme de Cent mille (100.000,00) Dhs qui a été versée dans la caisse de la société et divisé en mille (1000) parts de cent (100) Dhs chacune, libérées totalement du capital et attribuées à l'associé unique comme suit: *Mr. Ibrahimkhalil AZMI 1000 Parts L'associé unique fait l'apport en numéraire suivant : Mr. Ibrahimkhalil AZMI 100.000,00 Dirhams Siège Social : 201, Rue Mustapha El Mâani, 1er Etage, Bureau n°06, Quartier Mers Sultan, Casablanca. Gérance : la société sera gérée par Mr. Ibrahimkhalil AZMI. Durée : L'exercice social commence LE PREMIER JANVIER ET SE TERMINE LE 31 DECEMBRE de chaque année. Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 17 Juillet 2026 sous le numéro du Registre de commerce 740007. SKYLIFT HOLDING SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS (SCA) AU CAPITAL DE 35.000.000,00 DH SIEGE SOCIAL : CASABLANCA- 8 RUE AHMED BEN BOUCHTA RC : 675669 AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE 35.000.000,00 DHS À 42.000.000,00 DHS PAR APPORT EN NUMERAIRE ET MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS I-L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires commanditaires, réunie le 16 juin 2026, a décidé, sur proposition du Gérant et avec l'accord du commandité : La ratification des décisions prises par le Gérant relatives au transfert du siège social de la Société à Casablanca- 8 Rue Ahmed Ben Bouchta ; L'augmentation du capital social d'un montant de 7.000.000,00 dirhams par la création de 70.000 actions nouvelles de catégorie " A ", à souscrire au pair et à libérer du quart au moins de leur montant par versement en espèces ; "La modification corrélatrice des statuts. II-Aux termes de la déclaration de souscription et de versement, établie le 14 juillet 2026, il a été constaté que les 70.000 actions de catégorie " A " représentatives de l'augmentation du capital social par apport en numéraire ont été intégralement souscrites, et qu'il a été versé par les souscripteurs une somme correspondant à la moitié de la valeur des actions souscrites. A ladite déclaration est demeuré annexé l'état prescrit par la loi. III-Par décisions du Gérant en date du 14 juillet 2026, il a été : Vérifié et reconnu sincère la déclaration de souscriptions et de versements susvisée ; Constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social de 35.000.000,00 dirhams à 42.000.000,00 dirhams ; Constaté la modification corrélatrice des statuts. IV-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 17 juillet 2026 sous le n° 1034222. POUR EXTRAIT ET MENTION	LNZIHOU & CO SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL D'ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 10 BOULEVARD LIBERTE 3EME ETAGE APT N°5, CASABLANCA CONSTITUTION D'UNE SARL D'ASSOCIE UNIQUE Aux termes d'un acte SSP établi à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : - DENOMINATION: LNZIHOU & co - FORME: SARL.A.U - OBJET: La société a pour objet : -La conception, la création, la fabrication, la confection, la coupe, l'assemblage, le façonnage, la finition, de tous articles d'habillement, de prêt-à-porter, de mode, de lingerie féminine, d'accessoires vestimentaires et de tous produits textiles s'y rapportant; -La création, la fabrication, l'achat, la vente, l'importation l'exportation, la distribution, et la commercialisation de bijoux, accessoires de mode, maroquinerie, articles de décoration et produits connexes ; -L'exploitation de boutiques, magasins, showrooms, plateformes de commerce électronique et de tous canaux de vente destinés à la commercialisation des produits de la société. - SIEGE SOCIAL: 10 BOULEVARD LIBERTE 3EME ETAGE APPT N°5- CASABLANCA, - DUREE: 99 années à compter de son immatriculation au RC. - CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS Chacune attribuée à l'associé unique à savoir : 1.Madame LARAKI Lalla Nezha de nationalité marocaine, née le 13/10/1989, titulaire du passeport numéro AD6275369, propriétaire de 1000 parts. - GERANCE: La société est gérée et administrée pour une durée illimitée par : *Madame LARAKI Lalla Nezha de nationalité marocaine, née le 13/10/1989, titulaire du passeport numéro AD6275369, - BENEFICE: 5% à la réserve légale, le solde des bénéfices est attribué à l'associé unique. - IMMATRICULATION: Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca le 17/07/2026 et la société a été immatriculée au registre du commerce sous n° analytique 1034203. GF CAPITAL " S.A.R.L." SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'UN CAPITAL DE 10.000.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : -75, BOULEVARD ABA CHOUAIB DOUKKALI - RC : 547649 CASABLANCA Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 Juillet 2026, L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de : -Augmentation de capital de 10.000.000 dhs, pour le porter de 10.000.000 dhs à 20.000.000 dhs, par création de 100.000 parts sociales, libérée par compensation avec des créances liquides et exigibles, souscrites et libérées en totalité : Mr Ahmed GAOUZI : 50.000 parts ; Mr Hicham GAOUZI : 20.000 parts ; Mr Nabil GAOUZI : 20.000 parts ; Mr Youness GAOUZI : 10.000 parts. -Modification corrélatrice des articles 8 et 9 des statuts - Adoption des statuts mis à jour Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 17/07/2026 sous le numéro 1034231. TRANSMEL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7.004.000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 2, RUE D'AZROU ROCHES NOIRES - CASABLANCA RC - CASABLANCA 74951 Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 juillet 2026, les	associés ont décidé de : -Augmentation de capital social à 4.000.400 Dirhams par incorporation d'une partie du report à nouveau créateur pour le porter de 3.003.600 Dirhams à 7.004.000 Dirhams -Modifications corrélatives des Statuts (Articles 7 et 8 relatifs aux apports et au capital social) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 20/07/2026 sous le numéro 1034353. POUR EXTRAIT ET MENTION STE NTS HOLDING Aux termes d'un A.S.S.P daté du 03 JUILLET 2026 à CASABLANCA, La collectivité des associés décide : - Augmentation du capital social d'un montant de 25.000,00 DHS (Vingt-cinq mille Dirhams), pour le porter de 75.000,00 DHS à 100.000,00 DHS par incorporation du compte courant d'associé de Mr ABDELHAKIM ASBAI, qui souscrit à 250 parts sociales nouvelles, - La nouvelle répartition du capital sera comme suit : Mr ABDELHAKIM ASBAI 500 Parts 50 000,00 DHS Mr JAMAL ASBAI 250 Parts 25 000,00 DHS Mr MKADEM ALI 250 Parts. 25 000,00 DHS Soit un Total de 1 000 Parts 100 000,00 DHS DEPOT LEGAL : A été effectué au Tribunal de CASABLANCA, le 17 JUILLET 2026, Sous le N° 1034140 immatriculée sous le N°608453. BK ARCHI SARL.AU Aux termes d'un A.S.S.P daté du 02 JUILLET 2026 à TANGER, L'associé unique décide : La démission de Monsieur BEN KADOUR TARIK de ses fonctions de gérance Nomination nouveau gérant Mr. Kamal YAHYAOUÏ pour une durée illimitée ; DEPOT LEGAL : A été effectué au Tribunal de CASABLANCA, le 17 JUILLET 2026, Sous le N° 10265 immatriculée sous le N°103921. " SHOUSHITA PRO INVEST" Aux termes d'un ASSP du 30 JUIN 2026 à Casablanca, L'associé unique décide : La révocation de Mr. Fahd BENOMAR La nomination de Mr. Jamal ABARCHAN, Gérant unique de la société pour une durée illimitée ; Dépôt LEGAL a été effectué au Tribunal de commerce de rabat, le 16/07/2026 sous le N°205047 SEVEN PRINT SARLAU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000 DH SIEGE SOCIAL : 46 BD ZERKTOUNI IERE ETAGE BUREAU 3 - CASABLANCA RC : 409629 – IF : 26056237 – ICE : 002105985000096 Aux termes des décisions de l'associé unique du 01 Juin 2026, il a été décidé ce qui suit: - Extension de l'objet social - Modification corrélatrice de l'article 2 des statuts, - Modification corrélatrice des statuts - Pouvoirs pour formalités Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 21/07/2026 sous le n° 1034552.
--	--	--	---	--	---

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

XOLAUTOMATION S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100 000 DH
SIEGE SOCIAL: 10, RUE LIBERTE,
3^{EME} ETAGE, APPT 6 - CASABLANCA
R.C 290 187 - I.C.E: 000033202000020
DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA
SOCIETE

I)Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du **21 Juillet 2026**, de la société **XOLAUTOMATION SARL**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 DH, ont décidé de :
1-Prononcer la dissolution anticipée de la société ;
2-Décider en conséquence de modifier l'article 5 des statuts.
Le dépôt légal de la dissolution de la société a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **08 Juillet 2026**, sous le n° **1032700**.

YELEN IMPACT S.A.R.L.A.U.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL
DE 100.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA-03, RUE
AIT OURIR BD MY YOUSSEF
NUMERO DU REGISTRE DU COMMERCE
DE TRIBUNAL DE CASABLANCA 460853
NUMERO D'IDENTIFIANT FISCAL 45705347
ICE 002491145000049

I - Aux termes d'une délibération en date du **15 Juillet 2026**, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé ce qui suit :
-Décision de dissolution anticipé de la Société,
-Démission de la Gérante : **Mme Mariame EL KHALIFA**,
-Nomination de **Mme Mariame EL KHALIFA**, liquidateur de la Société,
-Fixation du Siège de liquidation à CASABLANCA-03, Rue Ait Ourir Bd My Youssef.
II - Le dépôt légal est effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le **20 Juillet 2026**, sous le N° **1034504**.
POUR EXTRAIT ET MENTION

"TAOUBI BUILD - SARL AU"
RC N° 740519
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE

I - Aux termes d'un acte sous - seings privés à Casablanca en date du **14/07/2026**, enregistré à la même ville le **20/07/2026**, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes.
1°) ASSOCIES:Mr. TAOUBI ZAKARIA.
2°) DENOMINATION: TAOUBI BUILD - SARL AU
3°) OBJET : la société a pour objet : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
4°) SIEGE SOCIAL: HAY MOULAY ABDELLAH RUE 300 N 152 ETG 2 AIN CHOCK, CASABLANCA.
5°) DUREE : 99 années à dater du jour de la constitution.
6°) ANNEE SOCIAL : Commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
7°) CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 (CentMille) dirhams divisé en 1000 (mille) parts de 100.00 (Cent) DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire comme suit :
Mr. TAOUBI ZAKARIA 1000 parts.

8°) GERANCE : Mr. TAOUBI ZAKARIA est désigné gérant de la société pour une durée illimitée.
II- le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **20/07/2026** sous le numéro **1034494**.
RSHP MOROCCO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 25.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 15, RUE AHMED ENNASIRI, 2^{EME} ETAGE, BUREAU B03, PALMIERS, CASABLANCA
RC : 687021 - IF : 68328535 - TP : 34782236 - ICE : 003751401000058

Aux termes du procès-verbal des décisions ordinaires de l'Associé Unique en date du **08/06/2026**, il a été décidé ce qui suit :
1.Décision de continuité d'exploitation de la société
2.Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités légales.
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le **16/07/2026** sous le n° **1033942**

STRADA LIVING
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE : 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL EL MASKINI
ETG 2 APT 5 CASABLANCA
RC : 740229
AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du **15/06/2026**, il est établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : "STRADA LIVING" - SARL
Objet principal : - IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER
Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit:
*MSABIL Abdelmoula à concurrence à de 500 parts
*MSABIL ABDELLATIF à concurrence à de 500 parts
Siège Social: CASABLANCA, 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APT 5.
Gérance : la société sera cogérée par M. SABIL Abdelmoula et MSABIL ABDELLATIF
Durée : 99 ans.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **16/07/2026** sous le numéro **1034237** et inscrit au RC N°**740229**.

LA GENERALE DE MATERIEL MEDICAL
ET MAINTENANCE AU MAROC
PAR ABREVIATION " G4M "
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 10.000.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 10, RUE LIBERTE
ETAGE 3 APPARTEMENT 5 CASABLANCA
RC : 385765
MODIFICATION STATUTAIRE

-Suivant au PV de l'AGE du **22/05/2026** de la Sté "LA GENERALE DE MATERIEL MEDICAL ET MAINTENANCE AU MAROC" par abréviation " G4M " SARL à associé unique sis à, 10, RUE LIBERTE ETAGE 3 APPARTEMENT 5 Casablanca.
Il a été décidé ce qui suit :
-Transfert de siège social :
De : 10, RUE LIBERTE, 3EME ETAGE, APPT 05,Casablanca

A : 4 RUE SENHAJA ETG RD LAJIRI
4 LA VILETTE Casablanca
-Augmentation de capital social de 10.000,00 dirhams à 500 000,00 dirhams par incorporation des réserves.
-Extension de l'objet social;
-Mise à jour des statuts ;
-Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le **20/07/2026** sous n°**1034517**.

« ELYXIA INVEST »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 100.000 DHS
SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS
ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA
ICE : 003987394000080

Aux termes des statuts en date du **22/06/2026**, il a été décidé la création d'une société :
Dénomination : « ELYXIA INVEST » SARL.
OBJET SOCIAL : Toutes activités de société holding.
SIEGE SOCIAL : 14 RUE IBNOU FARIS
ETG 2 APPT N 3 MAARIF, CASABLANCA.
ASSOCIES :
*Madame SOUFIA SALAMA,
1 part sociale
*Monsieur MOHAMED EL YAMANI,
99 parts sociales
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS
DUREE : 99 ans
GERANCE : Monsieur MOHAMED EL YAMANI
Est nommé en qualité de gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
DEPOT : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **17/07/2026** sous le N° RC : 740343.

"SCHUNK SONOSYSTEMS GMBH"
POUR LE COMPTE DE SA SUCCURSALE
AU MAROC
SCHUNK SONOSYSTEMS MAROC
SUCCURSALE
IMMEUBLE 10, AVENUE EL JICH EL MALAKI BUREAU N°3, KENITRA
RC N°49095
NOMINATION D'UN DEUXIEME
REPRESENTANT LEGAL DE LA
SUCCURSALE
ET DELEGATION DES POUVOIRS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du **12/3/2026**, il a été décidé de :
*Nommer, pour une durée de 3 ans renouvelable, un deuxième représentant légal de la succursale, à savoir M. Stefan HEUN, né le 22/8/1982, de nationalité allemande, résident à Leun en Allemagne, et titulaire du passeport N°C5W13N3PH délivré le 13/10/2022 à Leun en Allemagne.
*Autoriser les représentants légaux de la succursale à étendre la liste des délégués de pouvoirs à M Kai Uwe BETZ, né le 08/11/1992, de nationalité allemande, titulaire du passeport N°CSTX7PPG7 délivré le 16/07/2018 à Giessen en Allemagne.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de première instance de Kenitra le **15/7/2026** sous le numéro **108863**.
LE REPRESENTANT LEGAL DE LA SUCCURSALE

SWIM SPORT SARL AU
RC: 654817
AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'un acte sous seing privé enregistré à Casablanca le, **23/06/2026** il a été établi les modifications des statuts de la société "SWIM SPORT" Comme suit :
3) Eléments ajoutés ou supprimés :
-Cession des 1000 parts sociales faites au profit de Mr. AYMAN GUASBAOUI.
-Démission de gérant unique Mr. YASSINE BELABBARIA et Nomination Mr. AYMAN GUASBAOUI comme gérant unique de la société avec la signature unique.
-Modification corrélatve des articles 06, 07 et 13 des statuts ;
-Questions divers ;
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le **15/07/2026** sous le n° **1033714**.

AFRICAIN D'EXPERTISE COMPTABLE
LA COLLINE II - N° 10 - ROUTE
DE L'AEROPORT
SIDI MAÂROUF - CASABLANCA
" SALAM INVEST"- S.A.
DEMISSION & NOMINATION
D'UN ADMINISTRATEUR

1°. L'Assemblée générale ordinaire annuelle réunie le **14 mai 2026** par les actionnaires de la société "SALAM INVEST " a notamment:
- Pris acte de la démission de M. Oded SETTER de ses fonctions d'administrateur
-Nommé, en remplacement, en qualité d'administrateur M. Sagi COHEN pour une durée qui expirera à la même date que celle de ses prédécesseurs, soit le jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
-Déclaré que le conseil d'administration se trouve désormais composé de :
*Monsieur Shimshon MARFOGEL
*Monsieur Sagi COHEN
*Monsieur Lee LANGAN
-Reconduit le mandat du Commissaire aux comptes de la société "AEC-Conseil " pour une nouvelle période de trois ans expirant le jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028
2°Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le **20 juillet 2026** sous le n° **1034476**.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TAP-STAR
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 30 BD RAHAL
EL MESKINI ETG 2 APT 5
CASABLANCA RC : 657405
MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant au PV de l'AGE du 30/06/2026 d'une SARL AU sis à 30 BD RAHAL EL MESKINI ETG 2 APT 5 CASABLANCA.
Il a été décidé ce qui suit :
-Transmission de parts sociales par voie de succession aux héritiers de Mr. BADIK MOHAMED :
* Mme ELKHSELF KHADIJA
* Mr. BADIK OMAR
* Mme. TOUBARI M'BARKA
* Mr. BADIK ISSAM
* Mr. BADIK YASSIR, représenté par sa mère Mme ELKHSELF KHADIJA
*Mlle. BADIK RANIA, représentée par sa mère

Mme ELKHSELF KHADIJA
- Nomination de Mme ELKHSELF KHADIJA en tant que gérante unique et ce pour une durée illimitée.
-La transformation de la société en société à responsabilité limitée ;
-L'approbation de nouveaux statuts de la société à responsabilité limitée;
-Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.
Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le **21/07/2026** sous le numéro **1034666** et inscrit au RC N°**657405**.

ICE & BAKERY COMPANY
CREATION DE SUCCURSALE

I/- Au terme des décisions de l'associé unique prise en date du 31 octobre 2025, il a été notamment décidé de créer une succursale à Agadir- Lotissement Founty – Galerie commerciale Agadir Technopole II - Local n° 17
II/- L'immatriculation au registre de commerce d'Agadir a été effectuée le 20 janvier 2026 sous le n° 67145 du registre analytique.
III/- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 20 juillet 2026 sous le n° 1034468.
IV/- La modification au registre de commerce de Casablanca a été effectué le 20 juillet 2026 sous le n° 31563 du registre chronologique.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

ATLASDENT SARL AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL
DE 100 000 DH
SIEGE SOCIAL : 10, RUE LIBERTE,
3^{EME} ETAGE, APPARTEMENT 5,
CASABLANCA
R.C : 645565 - I.F :66099104 -
I.C.E :003590000073

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **22 JUIN 2026**, les associés de la société ATLASDENT SARL AU ont décidé :
1.Agrément de cession de parts sociales : Mr Youssef CHAKIR, de 500 parts en faveur de Mme Mona Amira AL RAUDHY.
2.Transformation de la société en S.A.R.L;
3.Nomination d'un Cogérant : Mme Mona-Amira AL RAUDHY, de nationalité Romaine, née le 15.12.1975 à Roumanie, demeurant à Golf City TR 59 bis Villa n 83 Bouskoura - Casablanca, titulaire de la Carte d'immatriculation n° BE37606X;
4.Extension de l'objet social de la société : Importation des produits de dispositif médicaux.
II - Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le **21 Juillet 2026**, sous le n° **1034579**.

SOCIETE ZAHIRA AMBULANCE SARL AU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique Ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : société ZAHIRA AMBULANCE SARL AU
OBJET DE LA SOCIETE : EXPLOITANT D'AMBULANCE
SIEGE SOCIAL : 7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI BUREAU N° 8 CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh attribuées en totalité à l'associé unique
MME SAADIA ZAHIR.

DUREE: 99ans
GERANCE: MME SAADIA ZAHIR.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1033811**, RC n° **740041** du **17/07/2026**.

SOCIETE HINAB TRADE SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée Ayant les caractéristiques suivantes:
DENOMINATION : société HINAB TRADE SARL
OBJET DE LA SOCIETE : MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE A MAGASIN N° 47 RUE OUED YQUEM CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh chacune, souscrites en totalité, entièrement libérées, et attribuées aux associés, à savoir :
* MR NABIL KHOUZAIMA 500 Parts.
* MME HIND BAHOUL 500 Parts.
TOTAL 1000 Parts
DUREE: 99ans
GERANCE: MR NABIL KHOUZAIMA
MME HIND BAHOUL
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1033559**, RC n° **739543** du **15/07/2026**.

SOCIETE AMARIM & AYMN SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi Les statuts d'une société à responsabilité limitée Ayant les caractéristiques suivantes:
DENOMINATION : société AMARIM & AYMN SARL
OBJET DE LA SOCIETE : EFFECTUANT ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES OU AUTRES OPERATIONS IMMOBILIERES
SIEGE SOCIAL : 7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI BUREAU N° 8 CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh divisé en 1000 Parts de 100 dh chacune, souscrites en totalité, entièrement libérées, et attribuées aux associés, à savoir :
* MR YASSINE ELACHKER 500 Parts.
* MR AYMEN EL MASLOUHY 500 Parts.
TOTAL 1000 Parts
DUREE: 99ans
GERANCE: MR YASSINE ELACHKER
MR AYMEN EL MASLOUHY
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro **1031524**, RC n° **737335** du **01/07/2026**.

" B.C.P.M PRECIEUX "
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE,
AU CAPITAL DE : 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL BEN OMAR, BOUTIQUE N°25, 1^{ERE} ETAGE, MAARIF, CASABLANCA, MAROC.
RC : 707715

I- Aux termes de la décision de l'associé unique en date du **02 Juillet 2026**, la société dénommée : **B.C.P.M, S.A.R.L.A.U** a décidé ce qui suit :
1.Changement de l'activité de la société à : *Bijoutier n'ayant pas d'atelier.
2.Signature des statuts mise à jour ;
3.Pouvoirs.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce à Casablanca le **21/07/2026** sous le numéro : **1034716**.

ANNONCES LEGALES & APPELS D’OFFRES

" E & H EVENT" SARL CONSTITUTION D'UNE SOCIETE En date du 06/07/2026, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques : 1) DENOMINATION : E & H EVENT 2) SIEGE SOCIAL : 32 RUE AL BANAFSAJ RES ZITOUNA ETG2 N 21 C O AILLEURS SHIFT AND SCALE CASABLANCA 3) OBJET : Conseil de gestion 4) CAPITAL SOCIAL : fixé à 10.000,00 DH divisé en 100 parts de 100 DH chacune totalement libérées et attribuées aux associes en proportion de leurs apports respectifs : - Mme Elhame MIDANI 80 Parts sociales - La société EL EVENT PROJET SASU 20 Parts sociales 5) DUREE : 99 années 6) GERANCE : Est nommé gérant de la société pour une durée illimitée Monsieur Hicham BENHALLA 7) DEPOT LEGAL : a été effectué au greffe du tribunal de commerce le 20/07/2026 sous le N°RC : 740387 FUDICIAQ&ASSOCIES CABINET EXPERT COMPTABLE ET COMMISSAIRE AUX COMPTES RESIDENCE DU CAF, 2 ANGLE OMAR KHAYAM ET RUE HOUDHOUD - CASABLANCA - TEL : 05 22 47 35 77 YAMENO III SA SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 300.000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL: 12 RUE DE L'ILE DE TIMOR - ANGLE CÔTE D'EMERAUDE - AÏN DIAB, CASABLANCA RC DE CASABLANCA N° 583875 I.Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 08/06/2026, il a été décidé ce qui suit : I.1.d'adopter, à compter de ce jour, une nouvelle dénomination sociale, à savoir "IMMOROD BENAKIL" et ce en remplacement de l'ancienne dénomination sociale " Yameno III ". 2.de modifier comme suit l'article 3 des statuts de la Société : Article 3. DÉNOMINATION La dénomination sociale de la Société est : "IMMOROD BEN AKIL ". 3.de mettre en harmonie et refonte globale des statuts, article par article. II. Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 29/06/2026 sous n° 1031048. POUR EXTRAIT ET MENTION 8HERRAF PRODUCTIONS SARL AU Aux termes du procès verbal en date du 06/07/2026 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit : *Transfert du siège social à N43, 3ème Etage, Résidence Al Mawlid 2, Rue Ibnou Katir, Hay El Maarif Extension, Casablanca. -Modification de l'objet social à : Production cinématographique . *La mise à jour des statuts Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 20/07/2026 sous le numéro 1034465.	FUDICIAQ&ASSOCIES CABINET EXPERT COMPTABLE ET COMMISSAIRE AUX COMITES 2 BD. OMAR EL KHAYAM ET RUE HOUDHOUD- CASABLANCA - TEL : 05 22 47 35 77 CONSTITUTION DE SOCIETE STILLFULL HOSPITALITY MAROC - SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, AU CAPITAL SOCIAL DE 50.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 75, BD ANFA, ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE, 8^{EME} ETAGE APPT. B 103, CASABLANCA, MAROC. Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 29/06/2026, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: La société prend la dénomination suivante : STILLFULL HOSPITALITY MAROC - SARL OBJET : La société a pour objet : -Accompagnement et prestations de services aux entreprises dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie ; SIEGE SOCIAL : 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8ème étage Appt. B 103, Casablanca, Maroc. ASSOCIES : -La société KOEGUI Conseils & Services SARL, société de droit français, au capital social de 5.000 euros, ayant son siège social 2 Place du Château Vieux 64100 Bayonne en France, immatriculée au Registre de Commerce et Société de Bayonne sous le numéro 493506976, représentée par Monsieur MOUROUX Alexandre, Pierre, Raymond, né le 21/07/1980 à Paris 14e arrondissement en France, de nationalité française, demeurant au 8 Allée Cami 40 390 Saint-Martin-de-Seignanx en France, titulaire la carte nationale d'identité française N° 200764354031; -Madame SABOURAUD Marie-Agnès, Anne-Cécile, née le 11/06/1975 à Paris en France, de nationalité française, demeurant au 14 Rue Des Bruyeres 40 130 Capbreton en France, titulaire du passeport N° 23K194177. CAPITAL : Le capital social est fixé à cinquante mille (50.000,00) Dirhams. Il est divisé en cent (500) parts sociales de cent (100,00) Dirhams chacune, souscrites et libérées en totalité en numéraire et attribuées à : -La société KOEGUI Conseils & Services SARL, propriétaire 245 parts sociales -Madame SABOURAUD Marie-Agnès, Anne-Cécile, propriétaire 255 parts sociales Soit au total 500 parts sociales DUREE : Est fixée à 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce. ANNEE SOCIALE : Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. GERANCE : Est nommé gérant de la société pour une durée illimitée : -Madame SABOURAUD Marie-Agnès, Anne-Cécile, née le 11/06/1975 à Paris en France, de nationalité française, demeurant au 14 Rue Des Bruyeres 40 130 Capbreton en France, titulaire du passeport N° 23K194177. BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts. DEPOT : Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca. IMMATRICULATION : La société a été immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 740609 le 21/07/2026 sous le dépôt n° 1034606. POUR EXTRAIT ET MENTION LE GERANT	FUDICIAQ&ASSOCIES CABINET EXPERT COMPTABLE ET COMMISSAIRE AUX COMPTES RESIDENCE DU CAF, 2 ANGLE OMAR KHAYAM ET RUE HOUDHOUD - CASABLANCA - TEL : 05 22 47 35 77 YAMED METROPOLITAN OFFICES SCA SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 300.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 12, RUE DE L'ILE DE TIMOR, ANGLE COTE D'EMERAUDE - AÏN DIAB - CASABLANCA RC DE CASABLANCA N° 546465 I.Suivant décisions du gérant en date du 08/06/2026, il a été décidé ce qui suit : I.de constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital social de la Société d'un montant nominal de 31.000.000 dirhams, par émission de 310.000 actions nouvelles de la Société, libérée par compensation de créances en compte courant d'actionnaire pour le porter de 300.000 dirhams à 31.300.000 dirhams ; 2.Modification de l'article 6 des statuts comme suit : "Article 6 - Capital Social Le capital social est fixé à la somme de trente et un millions trois cent mille (31.300.000) dirhams, divisé en trois cent treize mille (313.000) actions de cent (100) dirhams de nominal chacune, toutes de même rang et entièrement libérées. II.Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21/07/2026 sous n° 1034733. POUR EXTRAIT ET MENTION GROUPE SCOLAIRE LE CHEMIN DE LA REUSSITE SCHOOL PRIVE SARL AU CAPITAL DE 450.000 DHS CESSION DES PARTS SOCIALES Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/06/2026 de la société GROUPE SCOLAIRE LE CHEMIN DE LA REUSSITE SCHOOL PRIVE SARL au capital de 450 000 dhs et dont le siège social est à Casablanca EQ 7 OULAD AHMAD-OPERATION AL FATH 2 DAR BOUAZZA, il a été décidé ce que suit : -Cession de 225 (deux cent vingt-cinq) parts sociales survenue entre M. MOHAMED EL AZOUAR CEDANT et M. ABDERRAHMAN EL BITRE CESSIONNAIRE -Nouvelle répartition du capital -Changement de la gérance -Changement des signataires -Modifications des articles 6, 7, 13 et 16 des statuts de la société -Mise a jour des statuts de la société Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15/07/2026 sous le N°1033733. HOMESTIA - SARL RC N°449657 DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE Aux termes de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17/07/2026, il a été décidé la dissolution de la société "HOMESTIA -SARL" et nomination du liquidateur : Mr. LE ROUX ANTHONY LOIC JACQUES. Le dépôt du dite procès-verbal de dissolution, a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 21/07/2026 sous le numéro 1034694. Un registre de commerce de déclaration modificatif ou de radiation est déposée le 21/07/2026 au registre chronologique sous le numéro 31603.	ACTION AUDIT COMPTABILITE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION 147, RUE MOHAMED SMIHA CASABLANCA N° 203 TEL : 05 22 30 16 49 Aux termes d'un acte s.s.p en date du 09/06/2026 à Casablanca, y est enregistré le 22/06/2026 RE 59181 OR 46349 QCE/DV 2026168071116, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société LABO BARAKAT AHMED, S.A.R.L, au capital de 800.000 dhs et dont le siège social est situé à Casablanca 19, place des Sraghnas, après avoir pris acte du décès de feu KHALID BARAKAT ; a notamment ratifié : -Transmission des parts sociales du défunt KHALID BARAKAT -Retrait de défunt de ses fonctions de cogérant et nomination d'un nouveau gérant unique. MR MOHAMED BARAKAT -Modifications statutaires corrélatives. ARTICLE 6 NOUVEAU : APPORTS Les associés apportent à la société : *Mr MOHAMED BARAKAT, propriétaire de 226.700 dhs *Mme NAIMA BARAKAT, propriétaire de 173.300 dhs *Mme TOURIA BARAKAT, propriétaire de 173.300 dhs *Mme HASNA JDAMIR, propriétaire de 28.400 dhs *Mr JAMAL EDDINE BARAKAT, propriétaire de 64.200 dhs *Mr JAD BARAKAT, propriétaire de 64.200 dhs *Melle LINA BARAKAT, propriétaire de 32.100 dhs *Mme SAADIA BIHI, propriétaire de 37.800 dhs TOTAL DES APPORTS 800.000 dhs Le reste sans changement ARTICLE 7 NOUVEAU : CAPITAL Le capital est fixé à la somme de 800.000 (huit cent mille) dhs, divisé en 8.000 (huit mille) parts sociales de valeur nominales 1.000 dhs chacune, toutes souscrites et entièrement libérer dans les proportions suivantes : *Mr MOHAMED BARAKAT, propriétaire de 226.700 dhs *Mme NAIMA BARAKAT, propriétaire de 173.300 dhs *Mme TOURIA BARAKAT, propriétaire de 173.300 dhs *Mme HASNA JDAMIR, propriétaire de 28.400 dhs *Mr JAMAL EDDINE BARAKAT, propriétaire de 64.200 dhs *Mr JAD BARAKAT, propriétaire de 64.200 dhs *Melle LINA BARAKAT, propriétaire de 32.100 dhs *Mme SAADIA BIHI, propriétaire de 37.800 dhs TOTAL DES ORTS 800.000 dhs Le reste sans changement ARTICLE 35 - NOUVEAU : GERANCE La gérance est confiée, pour une durée indéterminée à : Mr MOHAMED BARAKAT, né le 29/09/1962 à Derb Soltane Al Fida, titulaire de la C.N.I N° B585309, demeurant à Casablanca Bd Arfoud N° 15 Hay Moulay Abdellah Ain Chok. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 16/07/2026, sous référence 1033950 POUR EXTRAIT ET MENTION ACTION	AUDIREC - SARL- 36 A, BD D'ANFA – CASABLANCA TEL : 05 22 27 78 79 / 05 22 27 67 83 GREEN FIRST CAPITAL -SARL- SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DH SIEGE SOCIAL : C/O AUDIREC 36 A, BD D'ANFA- 1ER ETAGE - CASABLANCA R.C CASABLANCA N° 567753 - IF N° 53548801 - ICE N° 003220486000006 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES CO-GERANTS I- L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés de la société GREEN FIRST CAPITAL -SARL- réunie en date du 25 Juin 2026 a : - Constaté que le mandat des co-gérants M. Mohamed Amine EL KANOUNI, titulaire de la CIN n° BK250905 et M.Boubker SEFRAOUI titulaire de la CIN n° BE781375 nommés par les statuts du 02 Janvier 2023, est venu à échéance le 1^{er} janvier 2026, et ratifié tous leurs actes de gestion, et leur donne quitus entier et définitif de leur gestion depuis cette date à ce jour ; - Décidé de renouveler le mandat de M. Mohamed Amine EL KANOUNI, titulaire de la CIN n° BK250905 et M. Boubker SEFRAOUI titulaire de la CIN n° BE781375 dans leurs fonctions de co-gérants pour une nouvelle période de trois (3) années soit jusqu'au jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2028 ; II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 21 Juillet 2026 sous n° 1034573. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE MEH EXPERTISE CONSTITUTION SOCIETE EDEN HOMME SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 05 LOTISSEMENT AL KHADIR - KHOURIBGA RC N°9861 Suivant un acte sous seing privé en date du 29/06/2026 à Khouribga, il a été procédé à la constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Forme : société à responsabilité limitée à associé unique Dénomination : Société EDEN HOMME SARL AU Siège social : 5 Lotissement al khadir - Khouribga Objet social : Spa -Coiffeur homme -import-export Durée : 99 ans Capital social : 100.000,00 dh, divisé en 1000 parts de 100 dh chacune Le capital social est entièrement libéré, souscrit en totalité à : Mr Mouad SADAQI La gérance : la société est gérée par Mr Mouad SADAQI pour une durée illimitée Année sociale : du 01 er janvier au 31 décembre de chaque année. Immatriculation : la société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de la ville de khouribga le 16/07/2026 sous le numéro : 9861. SOCIETE KNIZ TRAV En date du 14/07/2026 il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes: 1- Dénomination sociale : KNIZ TRAV. 2- Forme juridique : Société à responsabilité limitée d'associé unique.	3- Siège social : 6 Rue Van Zeeland Etage 3 N° 6 Quartier Des Hôpitaux Casablanca. 4- Objet : Travaux de tout corps d'état. 5- Capital social : le capital social de la société est fixé à 100 000 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune détenues par : -Mr KNIZ ALI 1000 parts sociales. 6-Gérance : la société sera gérée statutairement par Mr KNIZ ALI pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 22-07-2026 sous numéro 1034902 registre de commerce 740791. AVIS DE PUBLICITE « BIOPRODIS» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL - CASABLANCA – 17, PLACE CHARLES NICOLE, APP 2, ETAGE 7 RC N° 238963 L'Associé Unique en date du 14.07.2026 a décidé : 1/la dissolution anticipée de la société à compter du 31.07.2026. 2/la nomination d'un liquidateur : Monsieur El Mati ABOUBI. 3/la fixation du siège de liquidation : 17, Place Charles Nicole, App 2, Etage 7, Casablanca. Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 22.07.2026 sous numéro 1034864. POUR EXTRAIT ET MENTION GENERAL ACOUSTIQUE OF AFRICA SARL AU Aux termes du procès verbal en date du 25/06/2026 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit : a. Transfert du siège social à 27 BD ABDELLAH BEN YACINE ETG 1 APPT 2 QUARTIER DE LA GARE BELVÉDÈRE CASABLANCA. b. La mise à jour des statuts. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 22/07/2026 sous le numéro 1034912. BH HMIZAT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE : 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : HAY HAMRA 2 RUE 12 N°24 BD HAIFA AIN CHOK CASABLANCA RC : 740707 AVIS DE CONSTITUTION Suivant acte SSP du 08/07/2026, il est établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : «BH HMIZAT» – SARL Objet principal : - MARCHAND DES TROTINETTES VELOS ET MOTOS ELECTRONIQUES Capital social : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune ces parts ont été souscrites en numéraire comme suit: -Mr. OTMAN HABBOUCH à concurrence à de 500 parts -M. Abdelkadir BOUAIDA à concurrence à de 500 parts Siège Social : CASABLANCA, Hay Hamra 2 Rue 12 n°24 Bd Haifa Ain Chok Gérance : la société sera gérée par Mr. OTMAN HABBOUCH. Durée : 99 ans. Le Dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 22/07/2026 sous le numéro 1034651 et inscrit au RC N°740707.
---	--	---	---	---	---

ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES**FIDUCIAIRE NOTRE SIEGE FIDUNSI**

Avec une variété de service supplémentaire :

- * Domiciliation Juridique * Centre d'affaire**
- * Conseil Juridique, fiscal et comptable**
- * Tenue de comptabilité**
- * Diagnostic des entreprises * Audit**

**Adresse : Angle Bd Mohamed 5 Et Rue Ait Ba Amrane Mohamed V Center b Etage 9 N° 907 -
Casablanca -**

Tél. : 05 22 40 71 73 - 05 22 40 71 74 Fax : 05 22 40 71 73

NOTRE FIDUCIAIRE C'EST VOTRE SIEGE

***pour vos annonces légales
contactez:***

**E-Mail : hanycommunication@gmail.com
www.lejournaldesannonces.ma**

JURIGEST

- * Assistance et Gestion Comptable**
- * Assistance et Gestion en fiscalité**
- * Tous Travaux Juridiques et Comptables**
- * Tous Travaux Audit**
- * Tous travaux d'Organisation**

**119, Bd. Bir Anzarane, Résidence Ramzi Casablanca
Tél.: 022.98.97.49/ Fax : 022.98.97.66**

INFORMATIONS

LE JOURNAL

DES ANNONCES LEGALES & APPELS D'OFFRES

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE

Visitez dès maintenant notre plateforme officielle
et découvrez l'actualité légale
et économiques du Maroc

VISITEZ NOTRE SITE

www.lejournaldesannonces.ma

- Information officielles - Actualité économique
- Accès simple et rapide

NOTRE SITE EST OFFICIELLEMENT EN LIGNE



Économie



les annonces légales



Finance



Sport



Marketing

VISITEZ NOTRE SITE OFFICIEL
www.lejournaldesannonces.ma

